

Séances d'ancrage / Accompagnement à la mise en pratique post-formation

Public

Professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire.

Prérequis

Avoir suivi une formation professionnelle ITS précédemment.

Objectifs

Faciliter la mise en pratique des notions appréhendées initialement en formation.
Rendre les changements souhaités opérationnels.
Ancrer les nouvelles pratiques.

Programme

En amont : recensement des objectifs et des transpositions, au sein de la structure, des savoirs acquis en formation.

Séances d'ancrage pour améliorer l'efficacité de la formation : bilans, réajustements, nouveaux apports, échanges de pratique, mise en pratique ...

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel (le cas échéant, en distanciel ou en mixte).

Modalités et délai d'accès

Modalités et délai d'accès à la formation : ces informations sont transmises aux apprenants par l'employeur en amont de la formation.

Délai de mise en place de la formation : 15 jours minimum à partir de la planification des dates.

INTRA/Sur-Mesure

Durée : Variable selon le besoin – à partir d'1/2 journée

Intra

Lieu : dans votre structure

Dates et coût : nous contacter.

Sur-mesure

Vous souhaitez adapter ce programme à vos besoins ? Contactez notre équipe pédagogique dont la spécialité est la conception de solutions de formation sur-mesure.

Animation

Consultant pour les ESMS.

Nombre de participants

Min : 3 | Max. : 12

Modalités d'évaluation

Évaluation de l'atteinte des objectifs en début et en fin de formation.

Évaluation de satisfaction.

Votre contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

Hélène TESSON

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 29/01/26 v3